

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18053 - 70ÈME ANNÉE

## François Hollande s'engage à un «soutien accru» de la filière canne après 2017 : Quelle sera la position de George Pau-Langevin ?

À l'occasion d'une conférence de presse, le sénateur Paul Vergès s'est inquiété de l'avenir de la filière canne, ajoutant qu'« on n'a que deux ans devant nous », afin de trouver des solutions pour la production cannière de La Réunion.



Paul Vergès a révélé une information montrant l'évolution de la position du président de la République.

Les autorités ont confirmé la fin des quotas sucriers et du prix garanti pour le sucre réunionnais en 2017. Il devra faire face au marché mondial. De nombreuses voix se sont élevées contre cette situation, dont la Chambre d'agriculture, qui attend des réponses après les promesses d'une aide de l'Etat et de l'Union européenne pour sauver la filière.

Pour le sénateur Paul Vergès, l'engagement de François Hollande est assuré, par un courrier que le chef de l'Etat a envoyé à Georges Patient, président du groupe des parlementaires ultramarins, assurant son soutien à la filière. À la veille de la venue de George Pau-Langevin,

ministre des Outremer, Paul Vergès a espéré qu'elle retransmettra la volonté du chef de l'Etat en la matière.

### Un courrier qui en dit long

Pour le sénateur, la lettre envoyée par François Hollande à Georges Patient, est «extraordinaire», car le chef de l'Etat a assuré : « La conduite d'une politique active de soutien de la filière canne et à la diversification de production constitue également une priorité. »  
« C'est un étonnement considé-

nable », qui laisse présager des soupçons quant à la véracité de cette déclaration, a expliqué Paul Vergès. Ce dernier a assuré qu'il ne remettrait pas en cause l'engagement du président de la République. Toutefois, le chef de l'Etat n'a pas fait référence aux instances européennes vis-à-vis de ce dossier, ce qui signifierait implicitement pour le sénateur communiste que le chef de l'Etat garantira sa participation financière après 2017, en soutien de la filière canne.

Pour Paul Vergès, « ce qui est magnifique, c'est le niveau de responsabilité de François Hollande ». En effet, ce dernier a indiqué dans son courrier : « je peux vous confirmer mon engagement d'un



**A Bois-Rouge, François Hollande avait placé son engagement sous condition de l'Union européenne. Cette fois, il utilise l'indicatif pour dire son engagement à sauver la filière canne-sucre.**

soutien accru à la canne après la disparition des quotas sucriers en 2017 ».

Ainsi, quel que soit le prix mondial du sucre, la canne réunionnaise bénéficiera d'un prix garanti – grâce à l'Etat – à un niveau lui permettant de produire son sucre, même s'il sera vendu à moitié prix sur le marché international, a expliqué le sénateur. Ce qui l'étonne et le satisfait est l'utilisation de « l'indicatif de certitude » dans le courrier du président. « C'est la première fois qu'un représentant aussi haut placé à la tête de l'Etat emploie un tel ton. On est à un tournant », a-t-il assuré.

### Que fera George Pau-Langevin ?

Cependant, « est-ce que cette lettre, du fait de sa transmission et de son contenu, est ce qui sera annoncé par la ministre des Outremer ? », a interrogé Paul Vergès. Pour le sénateur, le courrier de François Hollande ne laisse aucun doute quant à l'action de l'Etat pour sauver la filière canne de La Réunion.

D'ailleurs, « qui peut oser dire que c'est un mensonge, de la politique politicienne » a indiqué le sénateur

assurant se refuser à critiquer et douter de l'engagement prit par le président. Paul Vergès espère plutôt une déclaration de la ministre des Outremer, George Pau-Langevin, dans la lignée du président. « Elle fera peut-être une annonce, ce n'est pas possible qu'elle n'en dise pas un mot », a-t-il indiqué.

Dans le cas où cette dernière n'évoquerait pas la filière canne, il est possible que « la confiance qui orne

cette lettre » sera remise en cause, d'autant que « le silence de la ministre entrainera beaucoup de doutes, ce qui sera pire que tout ». Particulièrement chez les planteurs, dont l'avenir dépend des décisions politiques du gouvernement, et qui espèrent que les promesses de François Hollande faites à La Réunion seront tenues.

**Céline Tabou**



**Les planteurs auront-ils la confirmation d'ici la fin de la semaine ?**

## Edito

# La campagne des législatives déborde des frontières de la Grèce et atteint Paris

**D**ans trois jours, les Grecs sont appelés aux urnes pour des élections législatives anticipées. Dans ce pays, une coalition composée de parti opposés à la politique d'austérité est en passe de l'emporter, il s'agit de Syriza. Depuis plusieurs années, la Grèce est le laboratoire des politiques les plus dures. La situation de ce pays était brandie comme une menace lorsque le gouvernement Fillon avait lancé le premier plan d'austérité.

Depuis lors, malgré deux présidents de la République et trois Premiers ministres, la France est toujours en crise. Les mesures d'austérité sont toujours plus dures.

En Grèce, cette politique a conduit à des drames. Des droits essentiels ont reculé, dont celui de l'accès aux soins dans les hôpitaux. La malnutrition est revenue. On ose imaginer ce qu'il adviendrait à La Réunion si pareille politique était menée.

C'est pourquoi Syriza constitue l'espoir pour les Grecs. Le programme de la coalition propose une renégociation de la dette. Pour le gouvernement allemand, une victoire de Syriza posera la question du maintien de l'euro en Grèce. C'est donc une période d'incertitude pour les Européens. Elle se traduit par une perte de confiance envers l'euro qui a atteint son niveau le plus bas face au dollar depuis 11 ans. C'est aussi la décision de la Banque centrale suisse de ne plus fixer de plancher pour la parité entre le franc suisse et l'euro. Cela a entraîné une baisse de 30 % de la valeur de l'euro en franc suisse en une journée. Pour les collectivités qui ont souscrit à un prêt indexé sur le franc suisse, c'est le drame. L'endettement vient d'un coup exploser, aggravant la crise financière des collectivités territoriales.

En France, cette élection est suivie de près. Plusieurs partis ont même décidé lundi de faire un meeting commun de soutien à Syriza. Il a réuni

des socialistes dont un député du Parlement européen, les Verts, le Parti de gauche, le PCF et le NPA. Cécile Duflot, ancienne ministre du premier gouvernement sous François Hollande a expliqué sa participation. Elle estime que les engagements du contrat signé entre les Verts et le PS n'ont pas été respectés par ces derniers, car elle note que les propositions des Verts ne sont plus prises en compte.

Ce meeting a permis aux intervenants de prendre largement leurs distances avec la politique du gouvernement alors que tous avaient appelé à voter François Hollande au second tour de la présidentielle.

Pour plusieurs commentateurs, ce meeting dessine l'esquisse d'une alternative progressiste. Le résultat des élections en Grèce dimanche pèsera donc sur le devenir de ce regroupement et donc plus largement sur l'évolution des rapports de force entre les partis politiques à Paris.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Elections départementales

# Arnaud Rangama et Annie Maratcha candidats du PCR à Saint-Louis

La lutte contre la précarité et la bataille des planteurs seront dans les thèmes de la campagne des départementales à Saint-Louis, avec Arnaud Rangama et Annie Maratcha, candidats proposés par la direction de la section PCR de Saint-Louis.



Alix Rousseau, secrétaire de section, Annie Maratcha et Arnaud Rangama, candidats titulaires, et Stéphane Tanzy-Peryassamy, suppléant, avec des militants communistes de Saint-Louis.

Des petites affiches «le 24 janvier, un petit bulletin rouge pour Arnaud et Annie» décorent la permanence de la cour Pattiama à Saint-Louis. Dimanche, les communistes de Saint-Louis sont appelés aux urnes pour valider la décision de la direction de la section pour la liste des candidats aux prochaines élections départementales. Cette liste a été présentée hier à la presse à Saint-Louis.

Arnaud Rangama et Annie Maratcha comme titulaires, Stéphane Tanzy-Peryassamy, et Francine Philéas comme suppléants ont été désignés par le bureau de section pour les élections départementales de mars prochain. Autour d'eux, Alix Rousseau, secrétaire de section, Fabrice Hoarau, secrétaire général du PCR, et Claude Hoarau, ancien maire de

Saint-Louis. Cette désignation fera l'objet d'une validation dimanche.

Alix Rousseau, secrétaire de section, revient tout d'abord sur le rajeunissement total de la section de Saint-Louis, avec la responsabilité de mener vers de nouvelles luttes et victoires.

Les candidats étaient conseillers municipaux ou adjoints dans l'ancienne majorité. La section de Saint-Louis regrette que Jean Piot ait refusé de faire liste commune.

Arnaud Rangama est ancien adjoint délégué à la lutte contre la précarité. Il explique que ces élections ont plus d'importance que l'on croit. Le Conseil général continuera de fonctionner. Il est important que les élus appréhendent les questions de la nouvelle assemblée.

Au sujet du programme, Arnaud Rangama rappelle que le 22 février

le PCR présentera son projet qui s'articule autour de l'urgence sociale et de développement durable. Cela passe par la lutte contre les inégalités sociales, la misère, la grande pauvreté.

Pour faire avancer les projets, il faut donc des élus au Conseil général.

### Où sont les promesses ?

Ces élections arrivent un an après les municipales. «Des promesses ont été faites il y a un an», rappelle Arnaud Rangama. C'est donc l'heure d'un premier bilan : les impôts vont augmenter, où est la cantine gratuite et les effets scolaires gratuits dans les écoles primaires, quelle

chasse au gaspillage, où sont les 2000 emplois pour les jeunes ? La section de Saint-Louis pointe aussi la suppression du service d'aide aux personnes âgées qui employait 50 personnes, l'extension du périmètre des zones à stationnement payant, l'éclairage public sacrifié.

«Les Saint-Louisiens en colère. Ils ont un maire pour lequel ils n'ont pas voté. Ils ont une opposition qui n'existe pas. Car l'opposition a voté 9 mesures d'Hamilcaro, dont la réorganisation des services», précise le candidat communiste.

Annie Maratcha portera la voix des planteurs lors de cette élection. Elle rappelle que le Conseil général a la compétence de l'agriculture. Ancienne adjointe de Saint-Louis, Annie Maratcha est agricultrice installée sur 10 hectares. Militante syndicale dans la CGPER, elle est aussi élue à la Chambre d'agriculture.

## Le PCR avec les planteurs

Annie Maratcha évoque la crise actuelle, et les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la filière canne : «il n'y a que le PCR qui en parle».

A Saint-Louis, c'est le problème de l'irrigation qui n'avance pas dans les hauts de Saint-Louis. Au nom de la Chambre, elle siège dans des commissions aux côtés de conseillers généraux. Elle constate que ces élus ne sont pas des agriculteurs. Il est donc essentiel que les intérêts des agriculteurs puissent être représentés par une personne de la profession, souligne-t-elle. Son emploi du temps des deux prochains mois est déjà établi : dans les champs jusqu'à 9 heures puis rencontre de la population.

Claude Hoarau revient sur l'importance du vote de dimanche. «La validation permettra de montrer que nous avons le soutien de la plus large majorité des militants du parti», précise-t-il. Il estime que le nombre de participants sera supérieur à celui de la désignation de 2013 pour les municipales et fixe comme objectif le nombre de 1.200. Le vote par correspondance a déjà commencé. Dimanche, les militants sont donc invités à s'exprimer à la permanence de la cour Pattiana.

Conclusion par Arnaud Rangama : 79 annonçait 83, 2004 annonçait 2008 et 2015 annonce 2020.

M.M.

## Visites à Saint-Pierre, Le Port, Saint-Benoît et Saint-Denis George Pau-Langevin demain et vendredi à La Réunion

**Le programme de la visite de George Pau-Langevin est rendu public. La ministre ira à la rencontre des acteurs de l'économie de la mer, du monde agricole et des jeunes à la recherche d'un emploi. Le programme fait l'impasse sur le projet de la route en mer.**

La ministre des Outre-mer arrive demain à La Réunion pour une visite de deux jours. La première rencontre de George Pau-Langevin est réservée au Groupe de dialogue inter-religieux de La Réunion. Deux semaines après l'attentat contre Charlie Hebdo, ses répliques en France et dans le monde, la capacité des Réunionnais à vivre ensemble est sans doute une spécificité enviée en Europe. Rappelons que depuis cet attentat, les actes racistes se multiplient en France, ils visent les mosquées et les Français de religion musulmane.

La suite du séjour s'articulera autour de l'emploi et de l'agriculture et de la pêche. Après la visite d'un centre de co-working à Saint-Pierre, rendez-vous au RSMA pour la visite de l'atelier d'aide à domicile. La première journée se conclut par une visite du siège des TAAF, une région au riche potentiel pour l'avenir. Le lendemain, c'est encore l'économie bleue qui est à l'honneur. La ministre sera au Port pour rencontrer le Comité des pêches, puis visiter une usine de transformation de produits de la pêche. Après Bernard Cazeneuve, ce sera la deuxième visite ministérielle au Port en quelques mois.

Direction ensuite Saint-Benoît pour une rencontre des acteurs du monde agricole dans une exploitation. Cette dernière produit de la canne, de la volaille et des fruits.

C'est Saint-Denis, ville dirigée par un maire socialiste, qui sera

Une séquence sera ensuite consacrée à la garantie jeunes, un dispositif pour l'emploi des jeunes vanté par le gouvernement. Après la visite d'un centre d'application de projets alternatifs, George Pau-Langevin terminera le programme officiel par la présentation des projets d'aménagement visant à remplir le terrain vague de feu Pôle océan. Rappelons que depuis 2008, le centre-ville de Saint-Denis accueille une zone de friches découlant de la décision de stopper le projet du Pôle océan de Saint-Denis, un investissement de plus de 100 millions d'euros remis

en cause par un simple changement de maire.

## Pas de NRL au programme

Ce programme amène quelques remarques.

A part Saint-Pierre, toutes les villes visitées ont pour maire un socialiste ou apparenté. Le PLR qui dirige Le Port cherche en effet un accord avec le PS pour les prochaines élections, et sa députée n'a jamais voté contre le budget.

Ensuite, il n'échappe à personne que le programme ne comporte aucune séquence sur le projet de route en mer. Le chantier vient pourtant de connaître un sévère contre temps : la houle a détruit des installations préparatoires. La ministre ne viendra donc pas constater les dégâts alors que l'État est, semble-t-il, fortement engagé financièrement dans cette affaire.

Enfin, rien ne laisse penser qu'une annonce sera faite sur le nouveau dispositif de subvention pour aider à acheter des billets d'avion. C'est la confirmation que le gouvernement ne bougera plus de sa position. Les personnes qui ont les moyens de voyager devront donc mettre la main à la poche.

## Emploi et filière canne

Par contre, la ministre ne fait pas l'impasse sur des sujets essentiels. Il sera donc bien entendu question d'emploi. George Pau-Langevin ira aussi à la rencontre du monde agricole. Elle devra donc sans doute faire le point sur la question de l'avenir de la filière canne avec les personnes concernées. C'est la confirmation de la justesse de la campagne menée depuis plusieurs mois par le PCR pour sauver les planteurs, les ouvriers d'usine et les transporteurs.

M.M.

## Une houle modérée inflige d'importants dégâts aux travaux préparatoires du chantier de la route en mer

### **L'Alliance : «les évènements récents intervenus autour du chantier de la nouvelle route du littoral ne peuvent qu'interpeller la Ministre des Outremer»**

**Dans un communiqué, l'Alliance alerte George-Pau Langevin, ministre des Outremer, sur les dégâts considérables infligés par une houle modérée aux travaux préparatoires du chantier de la route en mer. Qu'en sera-t-il quand un cyclone, événement climatique habituel à La Réunion, passera dans les parages : faudra-t-il à chaque fois recommencer à zéro ?**

« La ministre des Outremer, George Pau-Langevin, effectue une visite de 2 jours dans notre île.

Elle ne peut ignorer que l'un des chantiers routiers de France les plus complexes et les plus coûteux doit se construire sur le territoire de La Réunion.

– le coût initial (valeur 2010) du projet de la nouvelle route du littoral est de 1 milliard 660 millions d'euros, soit 133 millions d'euros le kilomètre ! ; des moyens budgétaires conséquents ont été mobilisés sans qu'aucune expertise économique et financière n'ait été réalisée malgré les demandes maintes fois réitérées.  
– la construction en pleine mer de cette route, dont les besoins en matériaux s'élèvent à près de 20 millions de tonnes de roches, est porteuse de multiple d'impacts sur le plan de l'environnement. Le Conseil National de Protection de la Nature a d'ailleurs émis un avis défavorable sur ce projet.

Force est de constater que l'Etat est jusqu'à maintenant pleinement engagé au côté de la Région Réunion pour la réalisation de ce projet. Celui-ci ne pourrait voir le jour sans la participation financière importante de l'Etat et sans toutes les autorisations administratives liées aux réglementations notamment en matière d'environnement.

Le Gouvernement a donc une responsabilité quant à l'engagement et au suivi de ce chantier conduite sous la maîtrise d'ouvrage de la Région.

La Ministre des outremer ne peut donc qu'être interpellée par les premières difficultés rencontrées et qui font ressortir le caractère totalement inédit sinon aberrant de ce chantier périlleux :

– alors que des marchés ont été signés, la matière première du chantier n'est toujours pas garantie. On n'a jamais vu un chantier lancé sans que la matière première ne soit disponible ! Or, c'est ce qui se passe avec ce projet de route en mer. Va-t-on éventrer La Réunion, au mépris de toutes les règles environnementales et de prévention des risques, pour construire en pleine mer 12 kilomètres de route, en bouleversant l'écosystème et en défiant tous les phénomènes climatiques ?

– alors que le chantier n'en est qu'à ses travaux préparatoires, il n'a fallu que les intempéries modérées liées à la proximité relative d'un cyclone et d'une tempête tropicale, dont l'impact pour notre île a été par ailleurs minime, pour que le chantier de la nouvelle route du littoral soit perturbé par la houle et subisse des premiers dégâts : digues endommagées, déplacement des enrochements, emportement de la plateforme de remblais par la mer, nécessité de mise à l'abri de la plateforme de sondage et immobilisation du matériel, arrêt des travaux... Que se passera-t-il quand La Réunion sera directement touchée par un événement climatique d'ampleur comme un cyclone ? Peut-on imaginer que durant les 7 ans initialement prévus de durée du chantier, La Réunion soit à l'abri de tout phénomène climatique extrême ? Faudra-t-il alors à chaque fois arrêter le chantier, mesurer les dégâts occasionnés sur le chantier et tout recommencer ?

Ces premiers évènements ne sont que des prémisses. Ils sont annonciateurs d'autres aléas qui vont inéluctablement conduire à une catastrophe prévisible. Le chantier de la route en mer ne pourra jamais être mené à terme dans les délais annoncés et va engloutir des

moyens considérables, en pure perte.

Il n'est pas possible de ne pas analyser ces évènements et de ne pas essayer d'en tirer les enseignements pour le présent et pour l'avenir. Il n'est pas possible de fermer les yeux devant la réalité qui se dessine sous nos yeux.

L'année 2015 est présentée comme celle du début d'exécution des premiers travaux. Va-t-on s'engager dans le scénario d'une catastrophe environnementale majeure au moment où Paris doit accueillir la conférence mondiale sur le Climat ?

La décision du gouvernement de mettre fin définitivement au chantier déjà largement entamé le barrage de Sievens tel qu'il était conçu, ou le report de sa décision concernant l'aéroport de Notre-Dames-des-Landes, montre que rien n'est irréversible.

Prenant en compte ces éléments, le groupe des Conseillers régionaux de l'Alliance a sollicité une audience auprès de la Ministre des Outremer.»

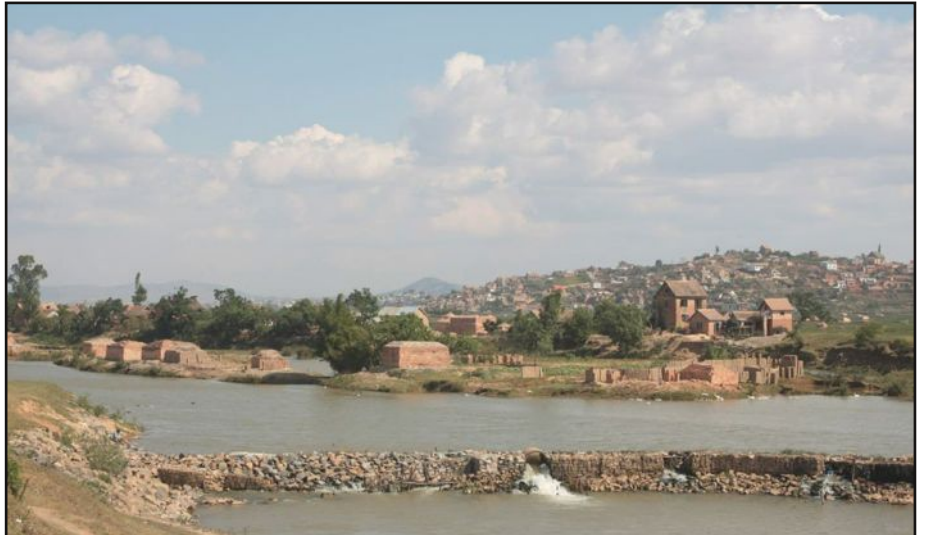
# Di sak na pou di

## Tempête Chedza à Madagascar

### La COI exprime sa solidarité

« La Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa solidarité au peuple et aux autorités malgaches suite au passage de Chedza à Madagascar causant une dizaine de morts et près de 80 000 sinistrés. « Nous avons une pensée pour les familles endeuillées et pour toutes celles et ceux qui ont été durement touchés par ses intempéries », déclare le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac. L'Indianocéanie est la troisième région du monde la plus touchée par les catastrophes naturelles. Du fait de sa situation et de sa superficie, Madagascar est plus exposée et sa population, notamment en milieu rural, est particulièrement vulnérable.

Dans le cadre du réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA), l'équipe du projet Veille sanitaire de la COI, soutenu par l'Agence française de développement (AFD), est en vigilance constante pour répondre à une éventuelle crise sanitaire post-Chedza avec les autorités sanitaires malgaches. La COI sera ainsi en mesure d'intervenir rapidement en cas d'épidémie dans les



zones sinistrées.

Jean Claude de l'Estrac indique par ailleurs que la COI entend pérenniser ses actions tant en amont qu'en aval d'une catastrophe naturelle. C'est dans ce sens que la COI conduit une étude pour capitaliser sur les acquis du projet Risques naturels financé par l'AFD et clôt en décembre 2014. Il s'agit notamment d'aider plus particulièrement Mada-

gascar et les Comores, dont les populations et les infrastructures sont plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Pour ce faire, la COI est disposée à diffuser les plans des prototypes d'habitat d'urgence mis en place à Moroni dans la cadre du projet Risques naturels en octobre 2014. »

## Asé lèss lé zot désid pou nou !

**B**ravo et merci au "JIR" d'avoir rappelé ce jeudi 15 janvier un important rendez-vous pour le peuple réunionnais cette année : la mise en œuvre de la réforme institutionnelle qui lui permettra de franchir une nouvelle étape de son histoire en entrant dans l'ère de la responsabilité. À ce sujet, il a rappelé avec raison la proposition du sénateur Paul Vergès que se réunisse un congrès de l'ensemble de nos élus afin qu'ils choisissent ensemble notre propre modèle de décentralisation à La Réunion.

En effet, il est très important de prendre conscience de l'importance de cette réforme car c'est elle qui va devoir permettre aux Réunionnaises et aux Réunionnais de mettre en œuvre eux-mêmes les mesures pour relever les défis de plus en plus

graves auxquels est confronté le pays. C'est à nos compatriotes de prendre eux-mêmes de façon libre, responsable et solidaire toutes les décisions qui concernent la nouvelle politique à mener pour leur pays.

Tant que ces perspectives ne seront pas ouvertes et réalisées, les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité, dont il a beaucoup été question ces derniers jours lors des rassemblements suite aux attentats en France, ne seront pas respectées à La Réunion. C'est pourquoi il est regrettable qu'un parlementaire socialiste réunionnais déclare qu'«une réforme institutionnelle n'apportera rien du tout».

Grâce à son génie collectif, le peuple réunionnais est capable d'in-

venter et de réaliser une telle réforme afin de pouvoir résoudre lui-même les problèmes préoccupants du pays et notamment ceux de la moitié de la population enfermée sous le seuil de pauvreté. Et comme le rappelle le "JIR" dans cet article, un parlementaire socialiste a demandé avec raison au chef de l'État «de faire sauter "un verrou institutionnel" "inefficace et handicapant" pour le développement de La Réunion».

Luttons donc ensemble pour que cette réforme soit mise en œuvre au mieux et au plus vite. Asé lèss lé zot désid pou nou !

**Lucien Biedinger,  
Le Port**

# Oté

## I ankouraj bébète pou tyé lo dyab !

*Matant Zélida la ékrir Justin :*

*Mon shèr nové, rouj-de-fon dovan l'éternité, M'a dira ou in n'afèr : promyé foi mi antann prézidan Holland mète dir bann téroris konmsa. Li la di azot astèr i marsh ar pi konm avan. Si zot i kroi l'éta va s'anpas dési, zot i mète zot doi dann zot zyé. Pars kou isi, i sa oir kèl oté brinjèl i sharj ; Mé konm di lo kont, i f opa solman lé shoz i spas an parol, i f k'i spas osi dan l'aksyon ; Sansa sar kozman la boush rouvèr ! tok ! Pran sa pou toi !*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, i étone pa moin antann bann parol konmsa dann out boush kisoï sou out plime. Pars d'après ou gouvèrnman La Frans la pa résponsab sak i ariv. Kisoï gouvèrnman la gosh, kisoï gouvèrnman la droit. Parl pi gouvèrnman l'amérik ! Pars li mèm an promyé la amar lo dyab avèk son karyol é gouvèrnman fransé la fé parèy/ zot la ankouraz bébète pou tyé lo dyab. L'èr-la bébète konm lo dyab iardévir dsi zot. Pandan s'tan la bann sitoïyin normal, bann ti kolon, sé zpot k'i ramas bann po kasé. Tok ! Pran sa pou ou !*

**Justin**

**In kozman pou la rout : « Kan i koz avèk sosis, boukané rès pandiyé ! ».**

Pou kosa in kozman konm sa lé fasil pou rant dan la tèt ? Pars i mète an sène ddé kalité manjé é sa sé in n'afèr rar : i parl sosis, i parl boukané mé sa i raport lo konportman d'moun. Plis in n'afèr i sirprann oplis lé fasil pou tienbo ali. konm di lo kont, i tonm sou l'sans. Mi koz pa èk ou : la pa bézoin ou mète out mo dann la konvèrsasyon. In sans pli zénéral : la pa bézoin mèl aou dann zafèr i konsèrn pa ou . Mète pa out kiyèr sal dann marmit i kui pa po ou ! Mi pans zot osi la konète bann sisyasion konmsa é zot na souvnans. Fé travay zot koko ! Fébouy zot matyèr griz, moin lé sir rant-rant nou sar dakor rantre nou !